

Descriptif de module APS 1 « Observation Clinique »

Programme de formation : Année propédeutique santé (APS)

1. Intitulé du module : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**2025-2026****Code** : APS1**Type de formation** : APS**Caractéristique** : Module obligatoire**Organisation temporelle** : Module sur l'année académique**2. Organisation**

Langue principale d'enseignement : Français

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. Prérequis Avoir validé le module Avoir suivi le module Pas de prérequis Autre :**4. Objectifs généraux d'apprentissage**

La finalité du module est de permettre à l'étudiant.e de l'APS de :

- Conduire méthodiquement une observation clinique dirigée en utilisant des connaissances fondamentales dans le domaine des sciences biomédicales et des sciences humaines.
- Structurer les informations issues de son observation pour contribuer à la compréhension de la situation clinique, suivre l'évolution de l'état de santé de la personne soignée et participer à la continuité des soins.

Les objectifs généraux d'apprentissage, qui en découlent, sont les suivants :

- S'exercer à l'observation clinique dirigée selon une approche par systèmes anatomiques et physiologiques.
- Observer de manière objective, rigoureuse et méthodique.
- Recueillir des informations en fonction du stade de développement de la personne, de ses besoins et du contexte.
- Comparer les informations recueillies aux normes en vigueur selon les différents âges de la vie afin de repérer les manifestations significatives d'un problème de santé ou d'un risque potentiel, les organiser, les interpréter et les valider.
- Décrire les observations effectuées de manière détaillée, précise/factuelle et claire.
- Transmettre systématiquement, au moment opportun, les éléments observés de manière rigoureuse (par oral et écrit) en utilisant une terminologie professionnelle.

5. Contenus et formes d'enseignement

Connaissances	Habilétés et attitudes
<p>Introduction à l'anatomie/physiologie ; notions de base sur les tissus ; principes et techniques de l'observation clinique : Introduction à l'organisation du corps humain, y compris des bases anatomiques et physiologiques, selon une approche par systèmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des différents tissus du corps humain. - Introduction à l'acquisition d'un regard professionnel par une conceptualisation de l'observation et une compréhension du processus d'observation (quoi, pourquoi, qui, quand et où observer). - Vocabulaire professionnel associé. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'exerce au processus de l'observation et du recueil d'informations en intégrant les cinq sens et en se basant sur des principes. - Observe de manière systématique, objective et rigoureuse. - Documente ses observations en utilisant un vocabulaire professionnel adapté à l'anatomie/physiologie et au domaine de la santé.
<p>Etude du comportement : Introduction aux dimensions du développement de la personne selon différentes théories ainsi qu'au vocabulaire professionnel associé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théories exploitées au travers de vignettes cliniques emblématiques (adolescence, parentalité, adultes de la génération sandwich) : <ul style="list-style-type: none"> • Sigmund Freud (1856-1939) : stades psychosexuels • Erik Erikson (1902-1994) : stades psychosociaux • Jean Piaget (1896-1980) : stades du développement cognitif • John Bowlby (1907-1990) et Mary Ainsworth (1913-1999) : théorie de l'attachement • Lawrence Kolberg (1927-1987) : stade du développement moral • Abraham. H. Maslow (1908-1970) : hiérarchisation des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Observe les comportements dans les activités de la vie quotidienne en lien avec le développement normal selon différents âges de la vie : l'enfance, l'adolescence, le début de l'âge adulte, l'âge adulte moyen et l'âge adulte avancé (personne âgée). - Identifie et décrit des comportements significatifs de déséquilibre à ces différents âges de la vie par rapport à la norme.
<p>Système tégumentaire : Introduction aux structures et aux fonctions de la peau et des téguments et au vocabulaire professionnel associé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décrit une peau normale et les altérations tégumentaires courantes (lésions primaires). - Différencie les lésions cutanées primaires suivantes : macule, papule, papule ortie, nodule, vésicule-bulle, pustule et kyste. - Procède à l'évaluation de la peau à l'aide de l'inspection et de la palpation à la suite d'une anamnèse (PQRSTU, AMPLE). - Explique les différents stades des brûlures, décrit les conséquences sur les fonctions de la peau, cite les actions de prévention de la part des professionnels de la santé. - Explique le processus de développement des escarres et leur classification par stades, décrit les facteurs de risque associés, cite la principale échelle d'évaluation du risque d'escarre, décrit les actions de prévention de la part des professionnels de la santé.
<p>Appareil musculo-squelettique : Introduction aux structures et aux fonctions des os, des muscles, des</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décrit la posture d'une personne soignée et transmet ces observations avec un langage professionnel

articulations, ainsi qu'au vocabulaire professionnel associé.	<ul style="list-style-type: none"> – Procède à l'évaluation de l'appareil musculo-squelettique à l'aide de l'inspection et de la palpation. – Différencie les altérations courantes de la colonne vertébrale, du genou, du pied et décrit les conséquences possibles sur la marche, l'équilibre et l'accomplissement des activités de la vie quotidienne. – Développe la vision spatiale du mouvement d'un membre (articulation, plan et axe).
Système immunitaire : Introduction aux structures et aux fonctions du système immunitaire ainsi qu'au vocabulaire associé.	<ul style="list-style-type: none"> – Décrit les structures et les principales fonctions du système lymphatique. – Explique l'organisation des vaisseaux lymphatique et l'écoulement de la lymphe. – Explique la réaction inflammatoire. – Explique la relation entre les antigènes et les anticorps.
Système nerveux et sensoriel : Introduction aux structures et aux fonctions du système nerveux, ainsi qu'au vocabulaire professionnel associé.	<ul style="list-style-type: none"> – Différencie les états de conscience altérés et connaît les principales échelles d'évaluation. – Repère les manifestations des principaux troubles cognitifs et recueille des informations à l'aide d'échelles d'évaluation. – Recueille de façon systématique des informations sur les différents types de douleur.
Système cardio-vasculaire et respiratoire : Introduction aux structures et aux fonctions du cœur, des vaisseaux sanguins et des poumons ainsi qu'au vocabulaire professionnel associé.	<ul style="list-style-type: none"> – Applique avec rigueur et précision les techniques de mesure des signes vitaux. – Cite les variations normales et anormales des signes vitaux – Explique les facteurs qui influencent les signes vitaux et les effets sur la fiabilité de leur mesure. – Transmet dans le dossier de soins les paramètres dans la norme et hors-normes (chiffres, unité de mesure, vocabulaire spécifique).
Système digestif et nutrition : Introduction aux structures et aux fonctions des différents organes du tube digestif, des organes annexes, ainsi qu'au vocabulaire professionnel associé. Introduction à l'évaluation nutritionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> – Repère les manifestations de déséquilibres emblématiques liées à des troubles gastriques et du transit intestinal. – Recueille des informations sur les comportements alimentaires, nécessaires au dépistage du risque nutritionnel.
Système urinaire : Introduction aux structures et aux fonctions du rein, ainsi qu'au vocabulaire associé.	<ul style="list-style-type: none"> – S'exerce à l'observation directe d'un échantillon d'urine et l'utilisation d'une bandelette réactive/stick urinaire à visée diagnostique en respectant les critères d'hygiène et de qualité. – Repère les manifestations hors-normes de l'élimination urinaire. – Recueille des informations en fonction des résultats obtenus et des changements expérimentés quant à l'élimination urinaire.
Système reproducteur : Introduction aux structures et fonctions de l'appareil reproducteur masculin et féminin.	<ul style="list-style-type: none"> – Identifie les différents stades du développement sexuel féminin et masculin. – Repère les manifestations les plus courantes qui ont un effet sur la sexualité. – Recueille des données en lien avec les menstruations, la contraception, l'activité sexuelle, la présence de pertes vaginales.
Système endocrinien : Introduction aux structures et fonctions des différentes glandes et hormones.	<ul style="list-style-type: none"> – Fait référence aux niveaux d'organisation structurale du corps humain, aux tissus qui le composent, aux

	mécanismes de l'action hormonale, à l'homéostasie, à la relation entre la structure et la fonction.
Intégration : Introduction à la notion d'intégration (capacité de mettre en œuvre des connaissances, des habiletés, et des attitudes qui permettent de maîtriser les nouvelles situations qui se présentent) au service du recueil d'informations, de leur traitement et interprétation.	– Mobilise des connaissances, des habiletés et des attitudes dans des situations variées en effectuant les observations nécessaires au jugement clinique.

Modalités pédagogiques

- Cours magistral
- Séminaire
- Projet
- Atelier/laboratoire
- Simulation
- Formation pratique/stage
- Modalité digitale
- Autre (PRECISER) :

6. Modalités d'évaluation et de validation

- Ecrit sur table
- Oral
- Pratique
- Dossier
- ECOS
- Autre : Contrôle continu
-
-

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E à la validation du module. Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en remédiation. Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es dans le syllabus et lors de la présentation du module.

7. Remarques

Directive d'exécution n°ETU-04-2011 « Tenue du personnel et hygiène du travail »

« Le CHUV a édicté une directive institutionnelle relative à la tenue générale et vestimentaire du personnel ainsi qu'aux règles d'hygiène hospitalière pour ses collaborateurs. Le conseil de direction d'HESAV a décidé d'appliquer par analogie cette directive. ». « (Elle) est applicable, par analogie, pour tous les étudiants et les collaborateurs de HESAV, plus spécifiquement pour toutes les activités en lien avec l'enseignement pratique. »

8. Bibliographie principale

Les ouvrages de référence sont communiqués lors de chaque cours. Concernant les documents utilisés lors des cours, ils sont consultables et téléchargeables sur le site : <https://cyberlearn.hes-so.ch/>. Les codes d'accès sont donnés par la responsable de module en début d'année académique via mail.

9. Enseignant.e.s

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé.es de cours selon expertise.

Responsable de module : Victoria Pellaux

Descriptif validé le 08.09.2025 par Victoria Pellaux, Co-Responsable de l'APS